



Garantie limitée du climatiseur terminal et du climatiseur ambiant

Avant l'appel de service: Lisez attentivement le livret d'instruction. Dans l'éventualité d'un besoin de service d'unité, contactez votre distributeur ou Applied Comfort au numéro suivant: 1-877-227-7822. Le service effectué avant de contacter le service d'Applied Comfort appliqué ne sera pas admissible à la couverture. Le service doit être donné par un technicien de service approuvé par Applied Comfort. Lors d'une demande de service, veuillez avoir en main le numéro de série de l'unité, le numéro de modèle, la date d'achat et la brève description du problème. Les services seront appliqués durant les heures normal de travail.

DATE D'ACHAT: Pour des raisons de garantie, il en est de la responsabilité du client que de conserver la preuve d'achat. Advenant ce manquement, la date de sortie d'usine plus 30 jours, ou la date de livraison sera déterminée comme étant la date de départ de garantie.

Garantie standard

Un an pièces et main d'œuvre inclut. Six ans sur les systèmes scellés, incluant le compresseur. La livraison de pièces est couvertes partout en Amérique du Nord.

GARANTIE PROLONGÉE

Garantie optionnelle de six ans sur les pièces et la main d'œuvre du système scellé et six ans couvrant uniquement toutes les autres pièces mécaniques en plus des caractéristiques de la garantie standard. Incluant les frais de transport de pièces dans toutes locations en Amérique du Nord. Le client doit se procurer cette garantie prolongée dans l'année suivant l'achat de l'unité Applied Comfort.

Modèle:

Numéro de série:

Date d'installation:

Le marchand:

LIMITE DE RESPONSABILITÉ: Le total de toutes les garanties et prestations payées ou payables en vertu de cette garantie limitée ne doit pas dépasser le prix original payé pour cette unité, moins les frais d'installations. Si la limite de prestations est dépassée ou si le produit est remplacé entièrement, la responsabilité maximale aura été respectée dans le cadre de la garantie limitée.

EXCLUSIONS: Cette garantie limitée est applicable pour des réparations attribués pour des bris normaux des fonctions électriques et ou mécaniques, de l'unité livré de la part du manufacturier et ne s'appliquant toutefois pour:

- 1) Le manquement due mais pas limité aux points suivants: mauvaise installation, négligence, impacte, incendie, inondation, éclairage, coupures de courant et ou rouille, corrosion et bris reliés au fuite d'alimentation d'eau.
- 2) Dommage et ou réparations apportées au cabinet ou tout autre composantes extérieures, maintenance de base, conduit de ventilation, nettoyage du drain, fusibles, buses, filtres, boutons ect.
- 3) Les factures de services publics supplémentaires ou inhabituelles engagées en raison de tout dysfonctionnement ou défaut de l'équipement énuméré dans cette garantie limitée, le coût de la main d'oeuvre pour accéder ou retirer une unité qui nécessite un équipement ou des outils spéciaux.
- 4) Des frais tel que livraison, millage, frais de diagnostiques ou surtemps de main d'oeuvre. Appel de service pour réparation non couverte.
- 5) La maintenance requise pour maintenir l'unité dans sa bonne condition d'opération. Cela inclut mais n'est pas limité aux, nettoyage, mise à jour, ajustement des contrôles à la demande du client ou l'éducation apporté au client.
- 6) Les appels de services émi afin d'éduquer le client sur l'utilisation du climatiseur, le temps de remplacement des fusibles, ou la remise en marche des fusibles au panneau ou la correction du fillage des lieux, le nettoyage ou remplacement des filtres et les mauvaises installations.
- 7) La main d'oeuvre, le matériel ou les équipements demandes de respecter les règlements ou toute lois imposées ou énoncées par des agences gouvernementales, y compris mais sans s'y limiter, le stockage, manipulation, récupération, et ou recyclage de réfrigérants.
- 8) Les installations, réparations ou modifications fait par un technicien ou centre de service non approuvé.
- 9) Les modifications électriques ou mécaniques non approuvées.
- 10) Les unités qui ont été déplacées du lieu d'installation original.
- 11) Les frais de main d'oeuvre et ou frais d'appel de service dépassant l'année de couverture de garantie ne faisant pas partie de la couverture des composantes de la réfrigération scellée.

Modèle:

Numéro de série:

Date d'installation:

Garantie standard **GARANTIE PROLONGÉE**

Propriétaire: